

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2025

RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - (N° 1009)

Adopté

N° AC93

AMENDEMENT

présenté par
M. Henriët, rapporteur et Mme Le Grip, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 14, supprimer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel